

# **Marché artisanal /pas banal/ de Noël**

Organisateur : La fabrica quoi ? Association - [www.la-fabrica-quoi.com](http://www.la-fabrica-quoi.com)

Dimanche 14 décembre 2014 aux Baux-Ste-Croix

## **Formulaire d'inscription**

A retourner de préférence par courrier : 4 impasse du domaine 27180 Les Baux Ste Croix

ou par e-mail [fabricaquoi@gmail.com](mailto:fabricaquoi@gmail.com) avec le règlement ( virement / chèque )

### **Renseignements du représentant / exposant**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... ou .....

e-mail : ..... site internet : .....

### **Pour les professionnels ou associations**

Raison sociale : ..... SIRET : .....

Produit vendu : .....

### **Tarifs:**

10 euros le stand de 1,70-80 mètre en intérieur (table et chaises comprises)

5 euros le mètre en extérieur sous barnum.

### **Votre demande après confirmation par mail de l'organisateur:**

.....en Euros..... ( ex : 2 tables en intérieur en Euros : 20 )

**Lot (s) ou bon d'achat gracieusement offert pour la tombola :** .....

Comment avez-vous connu le marché ? .....

Droit à l'image :

J'autorise La fabrica quoi ? à prendre des photos, les utiliser et les publier sur son site ou sur ses comptes de réseaux sociaux Facebook twitter et pinterest ou à les transmettre à la presse-

**Acceptation d'inscription et règlement :** Date et signature avec la mention « Lu et approuvé »

# Règlement du marché de Noël du 14 décembre 2014

1- Toute activité commerciale est soumise à réglementation par la loi. La provenance et la vente des objets se feront sous la seule responsabilité des exposants. Ni l'association La fabrica quoi ?, ni la Mairie des Baux -Ste -Croix ne sauraient être tenues pour responsables.

2- Est interdite, par tout exposant, la vente de tout objet non artisanal (exception faite au stand de l'association ou en accord préalable avec l'association)

3- L'exposant, pour participer à la manifestation, offre obligatoirement un objet artisanal de son choix pour la tombola La fabrica quoi ? ( S'il le souhaite il peut lui même vendre des tickets d'une valeur de 1 euro )

4- L'exposant apportera une nappe (papier ou tissus) pour recouvrir la table de son stand de la couleur de son choix et se chargera de la décoration.

3- Les bulletins d'inscriptions sont à retirer par le biais du site Internet de l'association « La fabrica quoi » [www.la-fabrica-quoi.com](http://www.la-fabrica-quoi.com) ou par e-mail **Sur demande de votre part**, ce formulaire pourra vous être expédié par courrier à condition d'en faire la demande par écrit ou par téléphone.

4- Pour valider votre inscription, vous devrez retourner le présent formulaire accompagné :

. De votre règlement à l'ordre de « La fabrica quoi »

. D'une photocopie de votre pièce d'identité

- De la fiche d'inscription remplie et signé

. D'une copie du règlement du marché artisanal signée et comportant la mention « lu et approuvé ».

5- L'ouverture du parc aux exposants se fera le dimanche 14 décembre à partir de 9h. Horaire ouverture aux visiteurs 10h-18h ou plus- sur place : restauration- buvette- crêpes- vin chaud- soupe- animations diverses- salle cinéma pour les enfants- espace coloriage-

6-Les annulations de dernière minute de la part des exposants ne seront pas remboursées.

7- Le marché sera annoncé dans la presse et sur divers sites, des flyers (5000) et affiches seront édités par l'association, l'exposant pourra participer à la diffusion de l'information en en distribuant sur son lieu de travail ou lieu d'habitation, dans ce cas l'association se chargera de lui fournir le matériel.

8-Le départ des exposants ne peut avoir lieu avant 17h00

9- Chaque exposant devra s'engager au moment du départ à laisser son emplacement propre et nettoyé. Dans le cas contraire, son inscription pour tout autre manifestation organisée par l'association se verra refusée.

Merci pour votre participation ! Bonne préparation, Le comité d'organisation La fabrica quoi ?

Signature de l'exposant précédé de lu et approuvé ::